

DÉPARTEMENT
du FINISTÈRE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES ET DU TIMBRE

BUREAU
de LANNILIS

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES DE L'ILE & FORT CÉZON

situés dans la Commune de Landéda (Finistère) et appartenant à l'État

LOI DU 1^{ER} JUIN 1864

Le Samedi 18 Avril 1903, à 3 heures, à l'Hôtel de la Mairie de Lannilis (Finistère) il sera procédé par M. le Maire de cette commune, spécialement délégué à cet effet par M. le Préfet du Finistère, suivant arrêté en date du 18 mars 1903, en présence de M. le Receveur des Domaines à Lannilis et d'un Agent administratif de la Direction des travaux Hydrauliques du Port de Brest, à la vente aux enchères publiques, en un lot, sans adjudication préparatoire, des immeubles ci-après désignés.

Désignation.

Lot Unique.— Terrains et constructions de l'ancien ouvrage militaire

dit ILE et FORT CÉZON, situés sur la rive Ouest, à l'entrée du havre de Labersvach, dans la commune de Landéda. Ils figurent au Tableau Général des propriétés de l'État, sous les numéros 2558, 2578, 2579 et 2580, pour une superficie totale de 3 hectares 64 ares 70 cent.

Ils sont repris à la matrice cadastrale de la Commune de Landéda, section A, sous les numéros 7 à 19 des parcelles, pour une superficie non bâtie, de 2 hectares 84 ares 32 centiares, en nature de pâtures, terres labourables et courtils.

Les immeubles à aliéner se composent de :

- 1° Tous les terrains compris à l'intérieur de l'enceinte fortifiée, d'une contenance approximative de 4 ares 60 centiares de terrain bâti, 5 ares 28 centiares en nature de jardin et 1 are 3 centiares en pâture;
- 2° Les terrains situés à l'extérieur du fort et à l'intérieur de la laisse des hautes mers, d'une contenance approximative de 3 hectares 56 ares, partie en terres labourables, partie en pâture et le reste en rochers;
- 3° Les constructions de l'intérieur du fort, savoir: l'enceinte continue constituée par un mur d'escarpé attaché; la caserne, construite en 1859: un bâtiment comprenant trois pièces au rez-de-chaussée et trois à l'étage; un appentis accolé au pignon Est du précédent; une citerne construite en dehors de la façade nord du même bâtiment et alimentée par les eaux des toitures de ce bâtiment et de la caserne (les gouttières et tuyaux sont coupés); le bâtiment des latrines; le magasin à poudre; la caserne vieille; l'ancienne tour terrassée connue sous le nom de donjon et qui ne renferme pas de bâtiment.

Les immeubles à vendre ne sont pas affectés; ils sont consignés sous le numéro 1543 du sommaire des biens non affectés tenu à la Direction des Domaines de Quimper.

Mise à prix: quatre mille francs, ci. . . . 4,000 fr.

CONDITIONS PRINCIPALES DE LA VENTE

<p>1° — Chaque enchère sera au moins de vingt-cinq francs.</p> <p>2° — L'État garantit les usages et les abaissements, mais non la contenance et les produits.</p> <p>3° — Le prix sera versé à la caisse du Receveur des Domaines, à Lannilis.</p> <p>Il sera déposé en cinq fractions égales, les premières, six mois après l'adjudication, l'est à dire le 18 Mai 1903, sans intérêt jusqu'à, et les quatre autres fractions, à pareil jour de chacune des quatre</p>	<p>années suivantes, le tout avec intérêt à 4 p. l'fig à compter de l'expiration de mois accordé pour le paiement de chaque fraction.</p> <p>4° — Les frais de vente restent à la charge de l'État. Les acquéreurs s'entendront à payer au net du prix que les droits de timbre et d'enregistrement du greffe verbal d'adjudication et des ventes, plus le coût de l'expédition qui se sera délivrée au Directeur des Domaines.</p>
--	---

On peut prendre connaissance du cahier des charges et du plan des lieux à la Mairie de Lannilis, à la Direction des Domaines de Quimper et au Bureau des Domaines de Lannilis.

Approuvé :
Quimper, le 18 mars 1903
Pour le Préfet du Finistère,
Le Conseiller de préfecture délégué,
de DISCREVILLE

A Quimper le 7 Mars 1905
Le Directeur des Domaines,
DELAGE DE LUGET

Quimper, Imp. G. CORNIC, Ed.

Affiche de Vente aux Enchères Publiques

Affiche de la vente aux enchères publiques de l'île et fort Cézon, 1904 (collection association Cézon)

IVR53_20032902642NUCA

Auteur de l'illustration : Association Cézon, Auteur de l'illustration (reproduction) :
Guillaume Lécullier
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation